



Lettre d'informations

SEPTEMBRE 2020



# Montvrand-le-Château

## Edito

Chères Castelmontoises, Chers Castelmontois,

Après la mise en place de votre nouvelle équipe municipale et après l'installation de l'ensemble des commissions communales, nous avons profité de cet été pour procéder à la rencontre de l'ensemble des associations du village. A cette occasion, chaque association a pu faire connaissance avec les nouveaux élus et leur faire part de leurs contraintes respectives de fonctionnement actuel. La municipalité et les associations, ayant à cœur de recréer du lien social en cette rentrée, ont travaillé conjointement sur un protocole sanitaire d'utilisation des locaux communaux et adapté le planning d'utilisation de la salle de fêtes afin de rassurer les adhérents et de respecter les contraintes liées à la covid-19.

En parallèle, le SRPI mettra tout en œuvre pour que la rentrée scolaire soit une réussite dans ce contexte particulier.

Souhaitant que cette période estivale vous ait permis de vous ressourcer. Bonne rentrée à tous !

**Guillaume LOPES, 2ème adjoint au cadre de vie**

## Urbanisme : N'oubliez pas de faire une déclaration de travaux

Une déclaration Préalable de travaux (DP) est une autorisation administrative d'urbanisme que vous devez obtenir avant d'entreprendre certains travaux de faible importance qui ne sont pas soumis à un permis de construire.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

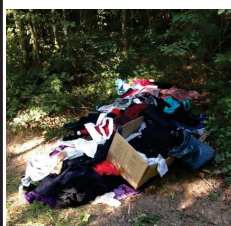
Elle est obligatoire dans les cas suivants :

- Travaux de modification de l'aspect extérieur de votre bâtiment (par exemple la création d'une fenêtre de toit ou le changement de couleur de la façade, réfection toiture...).
- Changements de destination d'un bâtiment existant avec ou sans modification de la structure ou de la façade.
- Pose de clôture en limite séparative ou en limite sur rue.
- Construction de murs dont la hauteur est supérieure ou égale à 2m, en retrait de 4m ou H/2 par rapport à une limite
- Construction de piscine dont le bassin a une superficie comprise entre 10 et 100 m<sup>2</sup>
- Construction d'un nouveau bâtiment ou travaux sur une construction existante créant une emprise au sol ou une surface de plancher comprise entre 5 et 20 m<sup>2</sup>.

## Gestion des déchets :

Il est strictement interdit de déposer des déchets dans la nature.

Pour cela nous disposons à Montvrand :



- \* poubelle grise (levée tous les lundis)
- \* poubelle jaune (levée 1 jeudi sur 2)
- \* conteneurs verre (rue de la gare)
- \* une déchetterie à Epeugney
- \* Emmaüs à Ornans ou le Tri à Quingey

## Cigognes

Une vingtaine de cigognes ont fait sortir les appareils photos des Castelmontois dans la soirée du vendredi 21 août.



## Compte rendu du conseil municipal du 7 juillet 2020 (en ligne sur le site internet) :

- 1° Révision simplifiée du PLU, mise à disposition du public
- 2° Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs
- 3° Choix du maître d'œuvre pour les travaux de voirie Route de Malbrans,
- 4° Espace naturel sensible de la Motte du Château (nouveau plan de financement),
- 5° Arrêté relatif à l'aire collective de jeux,
- 6° Rencontre avec les Présidents d'associations du village,
- 7° Logements communaux : vacance d'un logement au 4 rue de l'Eglise,
- 8° Point sur l'action de médiation concernant les 2 contentieux relatifs à la PFAC,
- 9° Urbanisme : Droit de préemption urbain pour 3 projets de vente de terrain/maison

### Station d'épuration :

Lors des entretiens hebdomadaires réalisés par l'employé communal, le constat et la nécessité de trier les lingettes, protections périodiques, et parfois même le textile est récurant pour s'assurer du bon fonctionnement du système d'épuration.

Ces déchets n'ont pas leur place dans un assainissement collectif et augmentent les coûts d'entretien et de réparations.

Plus d'information sur le site du Centre d'Information sur l'Eau :

<https://www.cieau.com/connaitre-leau/la-pollution-de-leau/dechets-ne-pas-jeter-toilettes/>



**Mardi 1 septembre** : conseil municipal

**Mardi 8 septembre** : relais Petite Enfance « LUDODOU » 9h30-11h30 à la salle des fêtes

**Samedi 12 septembre** : date limite pour les inscriptions des affouagistes

**Dimanche 13 septembre** : annulation du vide grenier de l'association Art floral

**Samedi 10 octobre** : inauguration de la Motte du Château (à confirmer)

## ETAT CIVIL

### Anniversaire ... 90 ans :

La municipalité est allée souhaiter un joyeux anniversaire à

**Raoul DECREUSE** le 7 août 2020

### Mariage :

**Audrey CORDIER & Guillaume LOPES** mariés le 8 août 2020

### Décès :

Erratum **M. Gilles PETIT** Né le 23/02/1951 Décédé le 11/06/2019



## ASSOCIATIONS / VIE DU VILLAGE

Le club des aînés, dit le Club du Castel, accueille tous les mardis entre 14h et 18h, les retraités qui souhaitent partager un moment de convivialité autour de jeux : scrabble, tarot et belote essentiellement. Toutefois, il n'est pas interdit d'espérer que des « actifs », disposant de quelques heures le mardi après-midi, viennent nous rejoindre. Nous pourrions ainsi peut être diversifier un peu les activités du club. De nouveaux venus seraient les bienvenus.

Une petite cotisation est demandée à chaque participant afin d'assurer les activités du club auprès de la Fédération des Retraités. De même une participation de 1€ par mardi permet d'offrir à chacun café, thé, tisane et pâtisserie.

Je suis à la disposition de tous ceux qui souhaitent plus de renseignements et suis joignable :

francoise.zobrist@laposte.net

06.08.37.71.75

3 route de Besançon



Françoise ZOBRIST présidente du Club du Castel



Habitant depuis quelques mois sur Montrond, je souhaite donner un rendez-vous pétanque hebdomadaire.

Il s'agirait d'un moment convivial et ludique autour de ce jeu ouvert à tous.

Je propose le jeudi, à 14h30, au terrain situé rue de la scierie.

Premier RDV le jeudi 17 septembre pour les les AMATEURS, si le temps le permet

Nicolas.poulain25660@gmail.com

Nicolas POULAIN



Je suis fraîchement à la retraite de l'Education Nationale, je souhaite créer un atelier théâtral pour les enfants de CE2, CMI et CM2.

J'ai pratiqué cette activité au sein de la classe pendant de nombreuses années et constaté qu'elle apportait une maturité, une assurance et beaucoup de plaisir à mes élèves.

Il s'agit d'interpréter des petites scènes comiques de 3 à 10min environ que j'ai choisies dans des recueils ou que j'ai écrites. Les séances auraient lieu le mercredi de 17h30 à 18h30 à la salle des fêtes « parquet ». Cette activité s'inscrirait dans le cadre de l'association K10K déjà existante et serait gratuite.

A la fin de l'année nous ferions une petite représentation devant les parents.

J'espère que cette proposition attirera un nombre suffisant d'enfants (au moins 6 ou 7) pour mettre en place cette activité.

Bonne rentrée à tous

Nicolas.poulain25660@gmail.com

Nicolas POULAIN

## Horaires et jours d'entraînements

### Reprise le LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

Salle des fêtes de Montrond Le Château tous les lundis

- Cours enfants de 10 à 14 ans de 18h30 à 19h30
- Cours adultes à partir de 15 ans de 19h30 à 21h00

Salle des fêtes d'Epeugney tous les jeudis

- Cours adultes de 19h30 à 21h00



#### GESTES BARRIERES

- Le lavage des mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique doit être fréquent.

#### LE PORT DU MASQUE

Le Ministère chargé des Sports indique que dans les salles de sports, le port du masque est donc également obligatoire en dehors de la pratique de l'activité.

- Porter un masque dès son arrivée dans l'enceinte sportive et pour y circuler.
- Retirer son masque uniquement dans le cadre de la pratique.

3 Séances d'essais gratuites toute l'année

Renseignements

au 06.63.18.03.04

sur la page Facebook savate castel montoise

## ASSOCIATIONS / VIE DU VILLAGE (suite)

L'**Ensemble Vocal Jubilate** de Montrond le Château est un chœur mixte ouvert à toutes et à tous. Il est dirigé par Jeanne Marie MOINEL.

Venez découvrir l'authentique plaisir de découvrir que la voix a cette capacité de nous relier les uns aux autres ainsi que d'harmoniser tout notre être.

Programme 2020-2021 : en décembre son traditionnel concert de Noël ; ses concerts « anniversaire de ses 20 ans d'existence » en février-mars ; ses concerts de printemps en mai ; son intervention pour des associations caritatives.



Pour le plaisir de chanter, rendez vous hebdomadaire le jeudi de 18 à 20 heures à la salle polyvalente de Montrond le Château dès le jeudi 3 septembre (sauf si de nouvelles mesures gouvernementales liées au Covid-19 ne le permettent pas).

**Contact :** Chef de Chœur : Jeanne Marie MOINEL 03.81.60.35.25

Présidente : Monique ROUSSELIN 03.81.63.82.94 mail : [ensemblevocal.jubilate@orange.fr](mailto:ensemblevocal.jubilate@orange.fr)

Adresse postale : 4 rue de la mairie 25660 Montrond le Château Adresse

## Rencontre avec les jeunes le vendredi 10 juillet



Une équipe de la municipalité a rencontré 17 jeunes de 7 à 23 ans

**Echange sur les nouveaux horaires de l'aire collective de jeux à respecter par tous pour la tranquillité du voisinage de l'aire de jeux :**

**L'aire collective de jeux est ouverte au public tous les jours de l'année de 9h à 22h . En dehors de ces horaires, l'accès à l'aire collective de jeux est interdit au public.**

Cet été, de nombreux soirs, le Maire ou les adjoints se sont déplacés pour expliquer aux différents groupes de jeunes la nécessité de respecter l'horaire de 22 heures, à partir de laquelle les jeunes doivent quitter les lieux.

**Le Skatepark, situé à l'intérieur de l'aire collective de jeux, est accessible uniquement aux horaires suivants :**

- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

**En dehors de ces horaires, l'accès au Skatepark est interdit au public.**

**Demandes des jeunes présents (ou adressées par mail) :**

Mise en place de jeux supplémentaires pour les enfants

Création d'un city parc

Mise en place de filets pare ballon sur le terrain de foot

Nettoyer la cabane des jeunes

Mettre en place une poubelle pour le verre

